



Domaine de la Brégellerie

49 490 AUVERSE

Tel : 06.12.17.97.04

DETAIL DES ORGANISATIONS ET DEROULEMENT DES CHASSES

1. Concernant les dates de chasse (petits ou gros gibiers), un calendrier des week end est transmis 15 jours avant la date officielle d'ouverture (Suivant arrêtés préfectoraux).
2. La chasse est possible en semaine le **Lundi et Mardi** uniquement pour la Bécasse (Journées réservées spécifiquement pour les Bécassiers) sur l'intégralité du Territoire principal. Pour les autres espèces de petits gibiers des cessions peuvent être organisées le **Jeudi** uniquement, sur le territoire principal et les territoires Annexes dont les descriptions sont jointes au présent document.
3. Les réservations doivent nous parvenir 15 jours à l'avance, pour l'organisation et les quotas « Chasse ».
4. Conditions de règlement : 30% à la commande accompagnée du bulletin d'inscription joint au présent document.
5. Comme indiqué à l'**article 2** concernant la Chasse à la Bécasse, la superficie du territoire accessible peut varier de **90ha à 280ha** suivant les jours choisis, **280 ha** pour les journées réservées « Bécassiers ». Le nombre maximum de chasseurs pour le **Lundi et Mardi**, ne peut excéder **4**. Suivant les jours choisis (Lundi ou Mardi), l'intégralité des **280 ha** peut être réservée pour une chasse privée regroupant des chasseurs d'une « même équipe », mais que sur une seule journée avec arrivée la veille au soir, ceci nous permettant de leur indiquer le ou les territoires, (d'où l'apéritif dinatoire de la veille de l'hébergement). Accompagnement possible, « sans chiens », pour la journée.
6. Nombre de Chasseurs Bécasses Minimum : **2**, Maximum **4**.
7. Nombre de Chasseurs Autres Petites Espèces Minimum : **2**, Maximum **6**.
8. Nombre de Chasseurs Gros Gibiers Minimum : **2**, Maximum **6**.
9. Concernant les venaisons, pour « Bécasses et Petits Gibiers », ces dernières restent propriété des chasseurs, concernant le Gros Gibiers, une part est réservée d'office au « tireur », les autres parts sont tirées au sort et distribuées aux actionnaires et invités.

10. Les clients sont pris en charge, dès leur arrivée la veille au soir pour le débriefing, guidés sur le site (toujours la veille au soir), pour le repérage des sites, et ensuite accompagnés le lendemain sur le point de départ des sites repérés la veille. Distance maximum du site d'hébergement 13 kms.
11. Concernant le prix de l'accompagnateur avec chiens, (hors Bécasses), pour le petit Gibier, celui-ci varie de **60€ à 85 €** la journée suivant la période les sites et les disponibilités, sachant que 8 chiens créancés sont disponibles et doivent être réservés à l'avance selon le type de petit Gibier chassé. Le tarif indiqué comprend uniquement l'accompagnateur et son ou ses chiens rendus sur site.

DETAIL DES TARIFICATIONS. (Par Chasseur).

I.	Forfait journée semaine « Bécasses » + hébergement 1 Nuit	175 €.	* 1
II.	Nuitée Supplémentaire compris dîner du soir au Gîte	90 €.	
III.	Forfait journée semaine « Petit Gibier » + hébergement 1 Nuit	175 €.	* 1
IV.	Forfait Week End « Petit Gibier »	295 €.	* 2
V.	Forfait Week End « Gros Gibier »	395 €.	* 3
VI.	Option accompagnateur « chiens Petit Gibier »	60 à 85 €.	* 4

* 1 : Hébergement au gîte (arrivée la veille après midi à partir de 16h apéritif dinatoire le soir + débriefing et reconnaissance des sites), chasse du Lundi ou Mardi « continue » compris petit déjeuner au Gîte, et panier repas pour la journée. Fin de journée 17 h. Nuit supplémentaire sur réservation.

* 2 : Hébergement au gîte (arrivée vendredi après midi à partir de 16h apéritif dinatoire le vendredi soir), chasse du samedi « continue » compris petit déjeuner et diner.
Chasse du Dimanche, compris petit déjeuner au Gîte, et panier repas pour la journée. Fin de journée 17 h. Nuit supplémentaire sur réservation.

* 3 : Hébergement au gîte (arrivée vendredi après midi apéritif dinatoire le vendredi soir), chasse du samedi « continue » (Gros gibier) compris petit déjeuner et diner.
Chasse du Dimanche (Petit Gibier), compris petit déjeuner au Gîte, et panier repas pour la journée. Fin de journée 16 h. Nuit supplémentaire sur réservation.

* 4 : La journée suivant la période les sites et les disponibilités.

Un acompte de 30% du montant des Formules choisies sera demandé après validation du bulletin de réservation. Ce dernier n'étant pas restituer en cas d'annulation.

DETAIL DES TERRITOIRES.

- TERRITOIRE 1 : 280 Ha + Reserve 58 Ha Total : 338 Ha.
- TERRITOIRE 2 : 12 Ha. (Territoire hors carte)
- TERRITOIRE 3 : 29 Ha. (Territoire hors carte)